

Invitation à une activité de formation continue

Titre : Demi-journée formation (février 2023)

No d'activité : 84317

Date : jeudi le 16 février 2023

Lieu : Webinaire

Coordonnées : Inscription obligatoire
Contactez Maryse Bissonnette, secrétaire formation médicale continue
Tél. 450 991-1256 // formation@amoy.ca
Par souci environnemental, n'imprimez cette invitation que si vraiment nécessaire.

Objectifs

13h30

Les nouveaux rôles des pharmaciens.

Discuter des actes suivants et de leur limitations:

- Prolonger une ordonnance
- Prescrire des tests
- Amorcer une thérapie médicamenteuse de manière autonome
- Prescrire et/ou administrer un vaccin
- Modifier une thérapie médicamenteuse de manière autonome
- Amorcer ou modifier une thérapie médicamenteuse dans le contexte de pratiques collaboratives
- Substituer un médicament
- Administrer un médicament
- Prélever un spécimen pharyngé

15h15

TOP 10 des traitements qui fonctionnent en première ligne

- Revisiter des traitements efficaces en première ligne qui au cours des années ont été victimes de leur succès;
- Discuter des données probantes entourant ces interventions;
- Reconnaître les situations cliniques où les bénéfices dépassent les risques associés.

16h

TOP 10 des signes cliniques payant à l'examen physique

- Décortiquer un raisonnement clinique avec l'approche probabilistique;
- Cibler les signes cliniques à faible valeur diagnostique;
- Reconnaître les démarches cliniques alternatives permettant une utilisation efficiente de l'examen physique.

Président de séance : Dr Francis Graveline

Horaire

2023-02-16	13:30	15:00	Conférence	Les nouveaux rôles des pharmaciens	Dr Alexandre Robichaud, pharmacien
2023-02-16	15:00	15:15	Pause/Repas		
2023-02-16	15:15	16:00	Conférence	Top 10 des traitements qui fonctionnent en première ligne	Dr Samuel Boudreault, médecin de famille, GMF-U Nord de

2023-02-16	16:00	16:45	Conférence	Top 10 des signes payants à l'examen physique	Dr Marc-Antoine Turgeon, médecin de famille GMF-U Nord de Lanaudière
------------	-------	-------	------------	---	--

L'Association des médecins omnipraticiens de Yamaska, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.